

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D053/2019

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille dix-neuf, le 20 septembre, à 14 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la commune de Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 13 septembre 2019

Nombre de membres	Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme BINET, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL  Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, M. DELAMARE, Mme ERARD, Mme JORISSEN, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN
En exercice : 20	
Présents : 12	
Votants : 14	
Membre manquant : 1	

Membre manquant : représentant de l'association Lézarts et les mots suite à démission.

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à Mme VATINEL, Mme VANDERHOEVEN a donné pouvoir à M. GUÉNIER.

Secrétaire de séance : M. ANTHIERENS

**Objet : Approbation des projets de fonctionnement des Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s**

***PJ : 3 projets de fonctionnement***

Afin de permettre aux Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s (R.P.A.M.) de fonctionner dans les meilleures conditions, Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire d'établir un projet de fonctionnement, décliné par structure.

Ces projets doivent être envoyés à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure afin qu'ils soient soumis en commission d'action sociale en vue du renouvellement de la convention des R.P.A.M. pour permettre le versement des prestations.

Aussi, Monsieur le Président soumet à l'approbation du conseil d'administration les projets de fonctionnement des Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s de Beaumont-le-Roger, Brionne et La Trinité de Réville.

Monsieur le Président précise que le projet de fonctionnement du RPAM de Serquigny ayant reçu l'accord de la C.A.F. pour être soumis en commission d'action sociale en mai 2020, ce dernier sera proposé au conseil d'administration lors d'une séance ultérieure.

**Après avoir ouï et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :**

↳ Approuve les projets de fonctionnement des 3 Relais Parents Assistant(e)s Maternel(le)s ci-avant cités.

↳ Autorise Monsieur le Président à opérer les actions nécessaires à leur mise en œuvre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20190920-19D053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2019

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

